



PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le mercredi 9 octobre 2024

(36)

[*Français*]

En vertu de l'ordre du Sénat du 9 décembre 2021, le Comité permanent de l'audit et de la surveillance se réunit à huis clos aujourd'hui dans la pièce B30 de l'édifice du Sénat du Canada et avec vidéoconférence, à 13 h 35 HE, sous la présidence de l'honorable Marty Klyne (président).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Deacon (*Nouvelle-Écosse*), Klyne, Wells (*Terre-Neuve-et-Labrador*) et Yussuff (4).

Membres externes du comité présents : Hélène F. Fortin (1).

Membres externes du comité présents par vidéoconférence : Robert Plamondon (1).

Participant à la réunion : Maxime Fortin, greffière principale, Bureau de la procédure et des travaux de la Chambre; Stéphanie van Beek, greffière à la procédure, Direction des comités; Rosemonde Samedy, André Léonard et Lindsay McGlashan, analystes, Bibliothèque du Parlement; Amipal Manchanda, dirigeant principal de l'audit et Linda Anglin, conseillère principale, Bureau du Dirigeant principal de l'audit; Amely Coulombe, gestionnaire, Communications stratégiques et Sabryna Lemieux, agente de communications, Direction des communications, de la télédiffusion et des publications.

Conformément à l'article 12-7(4) du Règlement, le comité poursuit son étude des audits internes et externes du Sénat et des questions connexes.

Conformément à l'article 12-16(1d) du Règlement, le comité discute à huis clos d'un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

À 14 h 10, le vice-président, l'honorable sénateur Wells (*Terre-Neuve-et-Labrador*), assume la présidence du comité.

À 14h26, Amely Coulombe et Sabryna Lemieux sont invitées à se joindre à la réunion.

À 14 h 31, Amely Coulombe et Sabryna Lemieux sont invitées à quitter la réunion.

Il est convenu que les amendements au budget du douzième rapport du comité, *Mise en oeuvre du plan d'audit interne axé sur les risques*, qui se trouve actuellement au Sénat, soient adoptés en principe, en tenant compte des discussions d'aujourd'hui.

Il est convenu que le président et les vice-présidents soient autorisés à approuver la version finale du rapport modifié, en y incorporant les changements convenus aujourd'hui, et que le sénateur Wells (*Terre-Neuve-et-Labrador*) présente un amendement au douzième rapport du comité au Sénat à la première occasion raisonnable.

À 14 h 55, Linda Anglin est invitée à quitter la réunion.

À 15 h 14, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Jodi Turner